

Formation
en médecine
d'urgence
à domicile

Ça repart en novembre 2013!

c'est oui!

Un plébiscite en faveur du PPP!

rapport
d'activités
2012

Encarté avec ce numéro

COUVERTES

du médecin vaudois

Mais où sont passés
les jeunes médecins?

svm Société Vaudoise
de Médecine

Facturer par Internet: **Sans papiers, connexion instantanée**

Votre gestion sur la «toile»

Tout ce dont vous avez besoin se trouve sur la «toile». Totalement indépendant du lieu et de l'heure, vous avez accès à toutes les fonctions nécessaires à la bonne gestion de votre cabinet médical. Ceci sans vous préoccuper des mises à jour tarifaires ou autres, de la sauvegarde de vos données et à des conditions défiant toute concurrence. La Caisse des Médecins l'a mis au point pour vous.

Conseils + services + logiciels = Caisse des Médecins



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud
Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier
Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch
vaud@caisse-des-medecins.ch

édito



Dr Adrien Tempia*

Dossier 5

De nombreux médecins peinent à trouver un repreneur à leur cabinet, peu de jeunes s'installent. Que deviennent les jeunes médecins après leurs études? Existe-t-il des données qui permettent d'expliquer cette déperdition de personnes formées dans nos universités, voire de mieux piloter cette évolution? A défaut de disposer de statistiques officielles, notre Dossier tente des réponses à ce qui pourrait en partie expliquer le problème de la relève.

SVM Express 18

Un nouveau collège des médecins pour l'Hôpital Riviera-Chablais

Portrait de membre 20

«Nous voulons tout», disait un slogan de Mai 68 dont le Dr Pascal Chollet, généraliste à Thierrens, se dit issu. «Praticien entrepreneur», adepte de la médecine manuelle, soucieux aujourd'hui de former et de transmettre, il privilégie une vie qui lui permet de cultiver des passions aussi diverses qu'authentiques. CQFD.

Manque de médecins

Que sont donc devenus les jeunes?

Le manque de médecins, principalement des internistes généralistes, touche déjà les patients. Les consultations actuelles sont complètes. Pourtant, les médecins prenant leur retraite ne trouvent pas de successeur, laissant leur patientèle dans le désarroi. Or, ce phénomène – par ailleurs assez rare – était prévisible!

Dans ce contexte, on peut se demander où sont passés les jeunes médecins. Eh bien, on ne le sait pas! Aucune statistique fiable cantonale ou fédérale n'existe. Aujourd'hui, le monde politique en a conscience et des projets de création d'observatoires sont en discussion. Pour le CMV, la SVM a organisé un mini-sondage à ce sujet auprès des étudiants de 6^e année à l'UNIL. Leurs propos sont éloquentes (page 7).

Certaines constatations interpellent déjà aujourd'hui. Sur les centaines de jeunes qui commencent leurs études en Suisse, peu finiront. *Numerus clausus*, examens éliminatoires et importantes charges d'apprentissage sont les premiers filtres. Pourtant motivés, nombreux seront ceux qui devront s'orienter ailleurs. L'engouement pour ce métier diminue. Durant la formation post-graduée, la concurrence est ardue et se fait internationale. Alors que la majorité des médecins de famille croulent sous le travail, très peu de stages sont proposés, faute de financement. Et pourtant ce modèle est solide et a déjà fait ses preuves.

La longue route qui mène vers l'ouverture d'un cabinet est semée d'embûches. Sans parler de la baisse prévisible de la qualité de vie, des diminutions répétées de la valeur du point et de l'augmentation des charges administratives.

Et si les jeunes médecins n'avaient pas disparu, mais simplement évolué ou s'étaient orientés différemment? Avec des conditions de travail améliorées, certains restent à l'hôpital. L'introduction de plus en plus exigée des temps partiels, la création de cabinets de groupe occupent autant de médecins pour moins d'heures de consultation. D'autres choisissent des spécialisations avec moins de charge de travail, pour un meilleur rendement, ou moins de garde, moins d'administration. On pourrait aussi évoquer les évolutions technologiques coûteuses, l'informatique qui devient inéluctable et les frais de reprise de patientèle rendant l'installation trop onéreuse. Le sacerdoce du médecin de village 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 semble avoir vécu.

Rappelons tout de même qu'en 2012, 1727 titres de spécialiste ont été attribués par la FMH dont 499 en médecine interne générale. Force est de constater que les jeunes existent, mais ils travaillent différemment.

Aux politiques de comprendre cette évolution et d'agir... maintenant.

* Membre du Comité de la SVM et du Comité de rédaction du CMV.



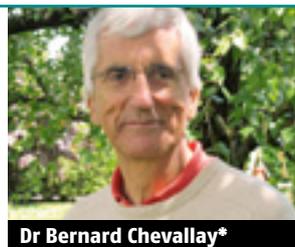
UN ABONNEMENT SUR MESURE

Une solution business appréciée des responsables de clinique.

UN SUIVI PROFESSIONNEL

DES PRESTATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS
EN TÉLÉPHONE FIXE ET INTERNET.

dossier



Dr Bernard Chevallay*

Mais où sont passés les généralistes?

Après trente et un ans d'une activité extraordinaire de médecin généraliste installé en cabinet médical indépendant à Gland dans l'Arc lémanique, région en pleine expansion démographique et économique, je viens de mettre un terme à ma carrière professionnelle.

Voilà trois ans que j'ai commencé à rechercher un successeur, sans succès; à trois reprises, j'ai écrit aux médecins-chefs de la PMU et de la policlinique des HUG; les contacts qui ont suivi se sont comptés sur les doigts de la main et n'ont pas abouti.

Quant aux quelques médecins étrangers rencontrés, leur motivation première était plutôt financière et fiscale que médicale.

C'est donc avec tristesse, déception et regrets que j'ai fermé définitivement mon cabinet médical le 30 avril 2013, quittant une très importante patientèle. Je ne suis pas le premier

et certainement pas le dernier à vivre cette situation; en 2007 déjà la SVM avait annoncé qu'environ 70% des médecins généralistes vaudois avaient plus de 50 ans! Catastrophe annoncée qui se réalise aujourd'hui.

Je constate que la génération actuelle de jeunes médecins a peur des responsabilités à prendre seul en cabinet, ne veut plus travailler sans compter ses heures, n'est pas prête à recevoir des urgences dans une consultation déjà surchargée et à assumer en plus des gardes. Et pourtant la médecine générale est passionnante tant par la diversité des activités que par la richesse des contacts humains et le suivi à long terme de familles entières.

Alors si rien ne se passe, par qui serons-nous soignés à l'avenir? Par les urgences des hôpitaux déjà saturées? Par des spécialistes déjà trop nombreux qui augmenteront le coût de la médecine? Par des centres médicaux impersonnels? Y aura-t-il encore un médecin généraliste dans notre système de santé?

* Médecin généraliste.

Le trou noir de la médecine

Pierre-André Repond, secrétaire général



Il y a plus de dix ans une étude diligentée par la Société vaudoise de médecine et conduite par le Prof. Merrien (références de l'ouvrage ci-dessous) dont un article édifiant a paru également dans nos colonnes (CMV 7 - novembre 2001) assimilait l'avenir de la médecine à un véritable trou noir qui contrastait singulièrement avec le bonheur d'être et surtout d'avoir été médecin. Nous y sommes. Et c'est ce trou noir qui risque d'engloutir nombre de «vieux» comme «jeunes» médecins si rien ne change.

Les auteurs de ce numéro du *Courrier du médecin vaudois* se demandent où sont passés les jeunes médecins et partant comment les retrouver. Derrière cette question, il y en a une autre: comment éviter qu'une partie de l'investissement social que représente la formation médicale ne soit fait en pure perte? Dans ce sens, pourquoi pas un observa-

toire de la santé ou de la médecine comme il en existe déjà? Ainsi des collaborations utiles ont pu être établies avec l'Observatoire de la santé à Neuchâtel (Obsan). Encore faut-il se donner les moyens d'une vision dynamique pour suivre les évolutions rapides et parfois subtiles, offrir des garanties d'indépendance suffisantes, regrouper les forces et savoir donner du sens à ces chiffres. En d'autres termes, aucune piste ne peut se dégager sans le concours de la profession et sans qu'elle y trouve elle-même un intérêt. Pour cela, elle doit être sujet et non objet d'étude. Le «traçage» dont il est question dans un article du Dossier n'y suffira pas et sera peut-être pire que le mal qu'il entend traiter. La vraie question passe par un examen de conscience collectif: qu'avons-nous fait de la médecine?

Le médecin vaudois aujourd'hui, par le Prof. F.-X. Merrien en collaboration avec Mme A.-C. Buttet. Editions Médecine&Hygiène.

RANDIN-HOFFMANN

Centre Orthopédique du Nord Vaudois

Fabrication: Prothèses, Orthèses, Corsets orthopédiques, Ceintures médicales, Chaussures sur mesure, Supports plantaires orthopédiques sur mesure.
Vente: Chaussures de séries, Bas sur mesure à varices ou de contention, Prothèses de seins, Sous-vêtements, Tempur, Matériel de réhabilitation.
Location: Chaises roulantes, Lit électrique, Potence, Cadre de marche, etc.

Rue du Four 15 - 1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 425 84 46 - Fax 024 425 07 86
E-mail: randinortho@hotmail.com - www.randin-hoffmann.ch



RIGOLET SA
Depuis 1969 à votre service

Grand-Rue 92
1820 Montreux

Tél. 021 963 07 08
Fax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé et membre de Fiduciaire!Suisse

Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles



Spirolab III



Spiromètre portable de MIR

CVF, CV avec profil ventilatoire et VVM, courbes en temps réel.
Ecran couleur à haute résolution (disponible également en version noir et blanc). Comparaison PRE-POST broncho dilatateur. Mémoire pour 6000 spirométries et jusqu'à 8 courbes affichées à l'écran.
Valeurs théoriques et rapports d'impression personnalisables.
Connectivité: USB et RS232

Système exclusif d'émulateur pédiatrique

Un système divertissant d'animations s'affiche directement sur l'écran. Cet émulateur peut être utile pour améliorer la collaboration des enfants et des personnes âgées pendant la spirométrie.

Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Code postal, ville.....
E-mail.....

**Plus d'informations sur notre website
ou auprès de:**

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06
e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch
www.atriumconcept.ch

dossier



Dr Jean-Pierre Randin*

Que deviennent les jeunes médecins?

Lettre ouverte aux futurs collègues

Pour la première fois, la SVM a lancé un sondage auprès des médecins arrivant au terme de leurs six ans d'études universitaires.

En lisant vos réponses aux questions qui vous ont été posées à la fin de votre formation académique, force est de constater qu'environ un quart d'entre vous exprime une certaine déception en relevant un enseignement trop théorique et surspécialisé. Il ne vous paraît pas préparer à la réalité clinique du quotidien, vous redoutez les charges administratives, certains pensent même à renoncer à poursuivre le cursus académique. Dans la même proportion, vous n'avez pas encore planifié votre formation post-graduée. Un certain nombre d'entre vous se donne encore du temps pour se décider à rester médecin ou pas. Je relève que vous avez tous opté pour la médecine soit par «vocation», soit par «choix humaniste, voire humanitaire».

Alors, au final, combien serez-vous à vous lancer en tant que praticiens de terrain (en milieu urbain ou périphérique) et combien serez-vous à opter pour une carrière hospitalière ou académique? Personne ne peut répondre à ces questions. Elles sont pourtant d'importance vitale pour les besoins de la population et pour le renouvellement académique.

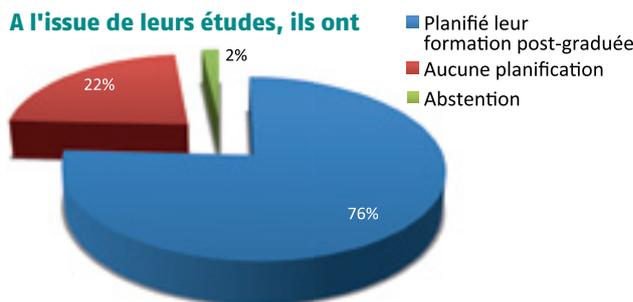
Chers jeunes collègues, vous êtes libres de choisir votre voie et il n'est pas question de vous imposer quoi que ce soit, mais de grâce, si une institution vous interroge sur votre avenir, répondez! C'est ainsi que vous aiderez les responsables politiques et universitaires à penser et à mettre en place une meilleure planification sanitaire ainsi qu'à prévenir la pénurie-pléthore (toutes spécialités confondues) en Suisse. En effet, comment fixer le nombre de candidats retenus en amont, soit au début des études, si l'on ne sait pas ce qu'ils deviennent par la suite? Il est donc impératif que les sociétés médicales, les autorités universitaires et politiques se coordonnent pour répondre aux besoins légitimes de la population et prévenir le chaos médical qui menace. N'étant pas encore membres de la Société vaudoise de médecine, vous n'avez pas eu à vous prononcer sur le partenariat privé-public, mais je suis convaincu que vous auriez validé cette innovante collaboration.

Parce que, chers futurs médecins, vous voulez rester libres et liés à la société qui a permis votre formation.

Les thèmes abordés dans le sondage:

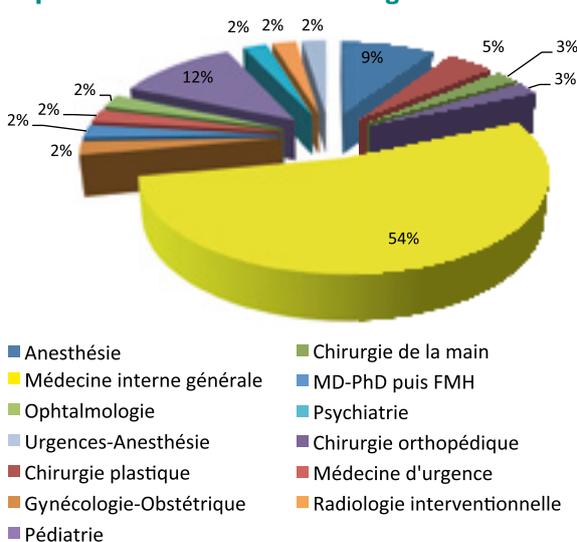
- Pourquoi avoir choisi la médecine;
- Réponse aux attentes personnelles et académiques après six ans de formation;
- Changements de voie en cours d'études;
- Planification après les études;
- Existence de sondages analogues à celui de la SVM.

A l'issue de leurs études, ils ont



Résultat du sondage auprès des étudiants en médecine de 6^e année - Unil via l'AEML, période mai 2013 - sur une base de 58 réponses, les attentes personnelles sont atteintes pour 44 étudiants.

Répartition des formations envisagées



Résultat auprès des étudiants en médecine de 6^e année - Unil via l'AEML, période mai 2013 - sur une base de 87 réponses, 1/3 des étudiants choisissent la médecine par choix humaniste, voire humanitaire.

En détails sur www.svmed.ch > publications > Courrier du médecin vaudois

* Membre du Comité de rédaction du CMV.

dossier



Laila Burla*

Peu de traçabilité des médecins en Suisse

Pour tenter de savoir ce que deviennent les médecins à la fin de leurs études, le CMV s'est aussi tourné vers l'Observatoire suisse de la santé (Obsan). Interview.

Disposez-vous de statistiques sur le parcours des médecins à l'issue de leurs études?

On ne peut presque rien dire sur ce sujet: il n'existe pas de statistiques qui permettent de les suivre. Avec le Registre des professions médicales (MedReg), on peut seulement analyser les «Octrois des titres fédéraux de spécialiste» (*eidg. Facharzttitel*), ce qui donne une idée sur les spécialisations que les médecins choisissent. Avec la MedReg et les statistiques médicales de la FMH, on pourrait avoir d'autres données, notamment le nombre de médecins disposant d'un ou de deux titres. Mais nous n'avons aucune information sur les médecins qui quittent la profession, par exemple. Donc, suivre le parcours des médecins, mais aussi d'autres professionnels de la santé, n'est actuellement pas possible avec les données existantes.

Quels sont les organismes suisses et vaudois qui s'occupent de piloter les statistiques de la profession de la santé?

L'Obsan, la Conférence des Directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Dans le canton de Vaud, il existe aussi un projet de création d'un «observatoire cantonal de la démographie des professionnels de santé», placé sous la direction de la Dresse Semira Gonseth Nusslé du CHUV. Malheureusement – et c'est une lacune qu'il serait souhaitable de combler – nous ne disposons d'aucune statistique auprès d'organismes tels l'Institut d'économie de la santé à Lausanne ou l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.

Puisque tout semble à faire dans ce domaine, qu'envisage l'Obsan pour améliorer, voire créer des outils?

Disposer de plus d'informations sur les parcours des médecins (et aussi des professionnels des soins) serait très important pour la planification et le pilotage du personnel de santé. Avec la statistique ambulatoire (MARS: Modules ambulatoires des relevés sur la santé) et un numéro d'identité pour

le personnel qui reste toujours le même dans toutes les statistiques, on devrait pouvoir un jour mieux suivre les parcours des médecins. Une étude et des données nous permettant de connaître le nombre de médecins arrêtant leur profession, changeant de taux d'activité en cours de carrière, nous révélant pourquoi et quand seraient immédiatement utiles et importantes. Actuellement, et je le regrette, l'Obsan n'a ni les ressources ni les données pour initier une telle étude. Mais c'est sur notre liste *to do*! A noter qu'il n'est pas facile de combler cette lacune dans les statistiques officielles, car les personnes ayant changé de profession sont difficilement traçables. L'Obsan analyse les informations existantes en Suisse et peut pointer des lacunes. Mais elle n'est pas dans la position de changer les statistiques existantes.

Propos recueillis par A.-C. Le Beuz



* Cheffe de projets scientifiques à l'Obsan, Neuchâtel.



Catherine Labouchère*

Vers un observatoire de la profession médicale

Le dossier est entre les mains du Conseil d'Etat

La députée PLR Catherine Labouchère a déposé une motion en vue de la création d'un observatoire de la profession médicale, un outil nécessaire pour l'avenir.

Comment remplacer les médecins généralistes et de premier recours qui partent à la retraite? Comment informer les étudiants en médecine des débouchés qui les attendent? Comment inciter les jeunes diplômés en médecine à se former dans les domaines où la pénurie menace? Toutes ces questions sont à l'ordre du jour des responsables qui s'occupent de la santé et les réponses ne sont pas simples. Nous aimerions résoudre cela d'un coup de baguette magique, mais ce n'est pas possible. Alors, pour trouver des solutions cohérentes, il est indispensable de réfléchir à des pistes multiples et de mettre en place celles qui produiront des effets significatifs.

Pour cela, il faut avoir une vision claire de ce qui existe actuellement en regard de la profession médicale. Cet état des lieux doit être suivi pour que les données soient à jour. La motion que j'ai déposée «Pour la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton» va dans ce sens. Le Département de la santé et de l'action sociale m'ayant assuré qu'il n'y avait pas besoin de modification légale pour cela et qu'il était favorable à l'idée, j'ai accepté la transformation de cette motion en postulat.

Le Grand Conseil a approuvé son renvoi au Conseil d'Etat pour qu'il établisse un rapport sur sa faisabilité. Le signe est positif, car s'il existe déjà des données, notamment l'inventaire des autorisations de pratique, le répertoire de la SVM sur les médecins qui y sont affiliés et différents chiffres instructifs figurant dans le *Bulletin des médecins suisses* (2013; 94:12), elles ne sont toutefois pas exhaustives, trop dispersées et ne peuvent servir de base à des fins statistiques. De plus, elles concernent avant tout le domaine ambulatoire. Notons qu'en Valais un Observatoire de la santé existe. Il serait judicieux de s'en inspirer et de collaborer avec lui. A terme, pourquoi ne pas envisager un observatoire romand voire national?

L'observatoire, un outil parmi d'autres

Osons parler aussi des risques: une «usine à gaz» ne serait évidemment ni souhaitée ni souhaitable. Pour les responsables de la santé, cet outil devra être bien ciblé, performant et facile à utiliser.

A l'heure de l'augmentation démographique, du vieillissement de la population et de son incidence sur les pathologies, de la féminisation et du changement du mode de vie des médecins (qui veulent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée) et du respect de la protection des données, il est indispensable d'avoir des outils de pilotage adéquats et fiables pour répondre aux besoins de santé publique, au maintien de l'accessibilité et de la qualité des soins pour tous à des coûts supportables et maîtrisés. Pour

«Pourquoi ne pas envisager un observatoire romand voire national?»

atteindre ces objectifs, il vaut la peine de s'y atteler avec une diligence soutenue. L'observatoire est une des réponses, mais pas la seule. Il permettra toutefois d'avoir des données statistiques fiables, mises à jour en permanence, bases incontournables pour des décisions subséquentes appropriées.

Le côté incitatif pour les étudiants en médecine est loin d'être négligeable. Ils se lancent déjà dans un parcours complexe aux échéances sévères, notamment dans les premières années de leur cursus où des échecs peuvent être rédhibitoires. Leur donner un état fiable de la situation du moment et la vision des responsables pour l'avenir fait partie de l'information que l'on se doit de leur fournir. Si les éléments sont clairs, la relève suivra, s'ils restent flous, cela n'est pas garanti.

* Présidente de la Fédération des hôpitaux vaudois, députée.

mazout

Chauffage

refroidissement

bois

air

Ventilation

climatisation

eau

Sanitaire

gaz

géothermie

Un seul partenaire

solaire

Depuis 1853, nous concevons et réalisons des systèmes thermiques et des réseaux d'eau dans les bâtiments répondant à toutes les attentes.

De la villa à l'immeuble en passant par les commerces et les industries, notre équipe relève tous les défis. Actifs sur la partie Vaudoise de l'arc lémanique, nous vous conseillons et vous assistons très volontiers.

Nous gérons tous les types d'énergies quel que soit le projet. Chez **Von Auw SA**, vous trouverez 75 professionnels attentifs à vos besoins de chaud, de froid ou d'installations sanitaires.

Von auw SA

bureau technique • installations • entretien

1028 PRÉVERENGES • Route de Genève 3 • Tél. 021 804 83 00 • Fax 021 804 83 01 • www.vonauw.ch

dossier



Dresse Anja Zyska Cherix*

Augmenter l'attractivité et s'adapter aux réalités

Les raisons de la pénurie de médecins et les manières de la combattre sont aussi à chercher dans les abandons ou changements de profession en cours de formation.

On connaît le manque de médecins de famille, de certains spécialistes, mais aussi le manque de médecins par région, peu importe leur spécialisation, faisant appel à des mesures d'incitation ciblées pour atténuer cette pénurie. Cependant, déjà en amont, on constate un manque de médecins dans les hôpitaux. Afin de remédier à cette situation, suffit-il d'augmenter simplement les places de formation prégraduées? Il est certes nécessaire de former plus de médecins en Suisse, mais n'est-ce pas se contenter de vouloir résoudre un problème complexe par une simple mesure arithmétique?

En tant que présidente de l'ASMAV, je défends l'intérêt des médecins en formation, notamment concernant leurs conditions de travail et de formation. L'augmentation du nombre de médecins dans nos hôpitaux doit passer par une meilleure attractivité de ce travail. Nous constatons régulièrement les difficultés des médecins à terminer une formation dans une spécialité choisie dans des conditions qui leur permettent de concilier travail, formation, ambition de carrière et vie privée. L'investissement dans le travail prime clairement durant cette période. Soumis à des changements importants au cours de cette phase de vie qui dure au minimum six à dix ans, voire plus, ils passent d'un statut d'étudiant à, souvent, de mère ou de père de famille.

Plus les ambitions sont élevées, plus le médecin en formation post-graduée doit reléguer sa vie privée au second plan, après le travail, qui dépasse souvent cinquante heures par semaine, ainsi qu'après la formation et la recherche. Et cela sans reconnaissance de ses efforts et sans garantie de pouvoir obtenir la carrière ou promotion visée. Les collègues désabusés ou en burn-out ne sont pas rares, même si nous n'avons pas connaissance de beaucoup de cas où le médecin arrête complètement d'exercer son métier. Force est de constater que nos études ne laissent pas un grand choix professionnel en dehors du métier de

médecin. Il est par contre fréquent de voir des médecins se réorienter en cours de formation vers des spécialisations qui leur offrent des horaires plus réguliers, mieux respectés et avec moins de gardes ou quitter la clinique pour des postes administratifs ou de recherche.

«N'est-ce pas se contenter de résoudre un problème complexe par une simple mesure arithmétique»

Le temps partiel reste mal vu

Mon expérience personnelle illustre une autre difficulté, de taille au vu du fait que plus de la moitié des médecins en début de formation sont des femmes. Il leur reste impossible de réaliser une formation de qualité équivalente et aux chances de carrière égales à temps partiel, raison pour beaucoup d'entre elles de renoncer temporairement ou définitivement à la maternité. Cette réalité pousse également un certain nombre de femmes à interrompre ou à arrêter leur carrière. Et c'est aussi vrai pour les hommes qui rencontrent souvent du mépris de la part des chefs en cas de demande de diminution du taux de travail. Les postes à temps partiel sont toujours rares, difficiles à obtenir et non intégrés dans un tournus de formation.

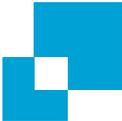
Eviter la perte de cette force de travail doit être un des premiers buts. Une réorganisation du travail et de la formation en médecine est de ce fait nécessaire pour s'adapter non seulement à l'évolution démographique mais aussi aux nouvelles exigences de notre belle profession!

* Présidente de l'ASMAV (Association suisse des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique) section Vaud.

AROMED 
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

finance
Fisca 

Vingt ans d'expérience à votre service
pour l'installation de votre cabinet médical



FISCA finance sa
Case postale 1153
1260 Nyon 1

FINMA N° 24136
ASSURANCES

Tél. 058 911 08 00
www.fiscafinance.ch
info@fiscafinance.ch



Chaque année,
plus de 100'000 patients* font
confiance à la Clinique de La Source

**Votre assurance de base ne suffit pas
pour bénéficier, en cas d'hospitalisation,
des privilèges de notre Clinique !**

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est
votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la
Clinique de La Source et bénéficier ainsi :

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 400 médecins indépendants et 500 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

**La Clinique de La Source est conventionnée avec
TOUS les Assureurs maladie !**

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base
seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique,
en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire,
radio-oncologie, physiothérapie, etc ...

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS
Best in class

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch


EFQM
Recognised for excellence

dossier



Christophe Bianchi

Six ans de formation... Et maintenant?

La question est posée par un étudiant en médecine en fin de formation pré-graduée.

Voilà, la fin de ma vie estudiantine est là. Depuis le début, j'ai toujours été attiré par la médecine d'urgence et les récents stages que j'ai pu effectuer dans ce domaine m'ont conforté dans ce choix. Ce but de formation a été, et continue à être, une source importante de motivation pour progresser dans le métier. Je n'ai jamais été tenté de changer de voie, mais je sais également que ce n'est pas le cas pour tous mes collègues de volée. Bien que certains tardent à se décider, je suis persuadé qu'une part de la responsabilité revient aux hôpitaux et aux formations qu'ils sont en mesure de proposer.

Les places de formation manquent

Malheureusement, les études pré-graduées actuelles ont très souvent une approche universitaire et poussent à l'hyerspécialisation. Malgré la prise de conscience qui se fait ces dernières années au niveau facultaire, avec une réorganisation donnant une place beaucoup plus large à la médecine générale, je pense que nous sommes encore aujourd'hui dans une phase de transition et qu'il reste beaucoup (trop?)

de jeunes médecins qui veulent se spécialiser, avec un manque flagrant de places de formation dans les différentes branches.

Deuxièmement, et bien que n'étant absolument pas xénophobe, je trouve que les places de formation mériteraient d'être valorisées pour les médecins ayant fait leurs études en Suisse. Actuellement, 34% des assistants exerçant en hôpital ont obtenu leur diplôme à l'étranger*. A mon sens, un système de régulation devrait être mis sur pied avec, par exemple, un certain nombre de places de formation réservées aux étudiants – suisses ou étrangers – issus des facultés de notre pays.

Pour résumer, le manque de places de formation et la compétition avec les médecins étrangers pour l'obtention de ces places sont pour moi deux sources de perte de jeunes médecins qui, découragés, changent radicalement de direction. Ce n'est pas mon cas et je me réjouis d'entrer dans la seule et véritable formation: la vie professionnelle!

* Kraft E., Hersperger M. *Les soins médicaux en Suisse sont aussi garantis grâce aux femmes et aux médecins étrangers.* BMS 2011; 92; 49: 1899-1901.

Ce qu'en pense...

Pierre-Yves Maillard

Président du Conseil d'Etat, chef du Département de la santé et de l'action sociale



Afin de lutter contre la pénurie annoncée en médecins, l'Etat projette d'augmenter la capacité de formation en médecine de l'Université de Lausanne afin d'atteindre 220 diplômés à l'horizon 2018, contre 160 actuellement. L'Etat s'est engagé ces dernières années à valoriser la médecine de famille par la création de l'Institut universitaire de médecine générale, la permanence

médicale PMU-Flon, le stage au cabinet pour les étudiants en médecine, ainsi que l'assistantat au cabinet du généraliste/pédiatre. Ces efforts ne suffiront pas. Il faudra aussi qu'en aval de la formation universitaire les incitations salariales et les contraintes liées à la garde, notamment en milieu hospitalier, soient rééquilibrées.

FlowMir – une nouvelle génération de turbine pour les examens de spirométrie

FlowMir est une turbine à usage unique qui résout le double problème de l'hygiène et de la précision à un prix très concurrentiel. Sa précision satisfait aux normes ERS/ATS alors que sur le plan de l'hygiène, elle représente un avantage énorme par rapport aux filtres antibactériens/antiviraux.

Précision

Les recommandations de l'ERS/ATS en matière de précision des mesures de spirométrie imposent l'étalonnage du spiromètre avant son utilisation. L'abandon de la phase d'étalonnage n'est envisageable que si les éléments du spiromètre qui ne sont pas «jetables» (capteurs, turbine réutilisable, etc.) restent eux-mêmes parfaitement calibrés et dans des conditions stables (température, pression atmosphérique, humidité) d'emploi. Il existe en outre d'innombrables facteurs qui peuvent influencer le bon fonctionnement d'un spiromètre et causer des mesures erronées (poussière, corps étrangers, etc.) d'un matériel réutilisable.

L'utilisation de la turbine FlowMir est une garantie que la calibration reste la norme par défaut. Pendant la phase de production de FlowMir, chaque turbine est testée avec un système informatique sophistiqué capable d'identifier et rejeter les unités qui ne répondent pas à la précision nominale fixée par les

recommandations ATS/ERS. Après un contrôle de qualité sévère, chaque turbine FlowMir est emballée individuellement, maintenant ainsi les exigences de précision nominales jusqu'au test de spirométrie.



Hygiène

Pour des raisons pratiques, la plupart des utilisateurs de spiromètre préfèrent éviter de fastidieux nettoyages et la stérilisation du matériel réutilisable en utilisant des filtres antibactériens/antiviraux. Pour apprécier le second avantage offert par la turbine FlowMir à usage unique, il est important de comprendre que les filtres ne peuvent garantir une véritable efficacité contre les virus qui peuvent être jusqu'à 100 fois plus petits que les bactéries. Au contraire de cette réalité, la turbine FlowMir, emballée individuellement avec son embout en carton, représente la totalité des éléments qui entrent en contact avec le patient. De ce fait une fois que les pièces sont retirées du spiromètre et jetées l'hygiène efficace est garantie.

Plus de précisions sont disponibles auprès de la société AC Atrium Concept SA www.atriumconcept.ch, onglet promotions ou e-mail: info@atriumconcept.ch Tél. 021 784 16 74 – Fax 021 784 16 06



VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

aurigen

centre de génétique et pathologie

• www.aurigen.ch •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*

• LAUSANNE •

polyanalytic

analyses médicales

• www.polyanalytic.ch •

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

• LAUSANNE • MORGES • NYON •

● membres du réseau medisupport

svm express

Partenariat privé-public (PPP)

Vous avez voté oui!

Les résultats de la votation générale sur le **Partenariat privé-public (PPP)** sont maintenant connus. Nous sommes très heureux de vous annoncer que les membres de la Société approuvent la reconduction de la convention qui régit les relations de la Société vaudoise de médecine (SVM) avec le Département de la santé publique et de l'action sociale (DSAS), à une éclatante majorité: sur les 1219 bulletins valables qui ont été enregistrés, la Commission de déontologie, chargée du dépouillement, a décompté: 1162 oui – 51 non – 6 bulletins blancs.

Le comité vous remercie vivement de ce plébiscite. Forts de votre confiance et de votre large soutien, nous continuerons à nous engager pour la défense de vos intérêts auprès du DSAS dans le même esprit et avec une énergie renouvelée.



Pour information, nous reproduisons, ci-dessous, le contenu du communiqué transmis à la presse mardi 18 juin dernier.

Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Présidente

Pierre-André Repond
Secrétaire général

Une expérience unique en Suisse

Les médecins vaudois plébiscitent le partenariat entre la SVM et le DSAS

Consultés en votation générale, les membres de la Société vaudoise de médecine (SVM) ont décidé, à une éclatante majorité, de reconduire la convention-cadre de Partenariat privé-public (PPP) entre la SVM et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Conclue en juillet 2010 sur l'initiative de la SVM, la convention-cadre de Partenariat privé-public (PPP) entre la SVM et le DSAS est entrée en vigueur à l'automne 2010, avec pour objectif de trouver des solutions concrètes et pragmatiques dans les cinq domaines-clés définis par la convention: la relève et la formation; la garde; la clause du besoin; la démographie médicale; et les réseaux de soins.

Un peu plus de deux ans après la mise en œuvre de cette convention, le bilan est très positif pour la SVM. Les médecins membres de la Société ne s'y sont pas trompés. Consultés en votation générale, ils ont plébiscité la politique adoptée par le comité en approuvant, à plus de 95% des suffrages exprimés, la poursuite de ce partenariat unique en Suisse.

Le PPP est salué comme un instrument pertinent et efficace permettant de concilier les intérêts de la profession avec ceux de la santé publique. Grâce aux contacts étroits et réguliers qui se sont établis entre la SVM, d'une part, le chef du Département de la santé et de l'action sociale et ses chefs de ser-

vice, d'autre part, les partenaires disposent d'un précieux espace de négociation pour trouver des solutions concertées aux problématiques auxquelles est confronté le système de santé vaudois.

Partenaire reconnu et respecté, la SVM a pu exprimer les préoccupations des médecins directement auprès des autorités chargées d'appliquer les lois et règlements qui régissent les conditions d'exercice de la médecine. Elle est maintenant systématiquement consultée, à un stade souvent très préliminaire, sur l'élaboration des projets de politique sanitaire concernant le corps médical vaudois. Les médecins sont considérés comme une véritable force de proposition dont l'expertise et la connaissance du terrain sont non seulement valorisées, mais prises en compte.

Cette logique partenariale a déjà permis d'atteindre de nombreux objectifs concrets dans les domaines cruciaux couverts par le PPP. Au final, cette alliance vise à garantir à l'ensemble de la population vaudoise un accès à des prestations médicales de qualité et de proximité, dans un contexte de pénurie médicale croissante.

Renseignements et commentaires: info@svmed.ch

Dresse Véronique Monnier-Cornuz, présidente de la SVM
Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM

svm express



Saison 2013-2014 des Théâtres Kléber-Méleau et Vidy-Lausanne

Tarif préférentiel pour les médecins de la SVM

Marionnettes, cirque, théâtre classique, créations contemporaines, musique: l'éclectisme est au rendez-vous des cinquante spectacles présentés aux Théâtres Vidy-Lausanne et Kléber-Méleau durant la saison 2013-2014. En tant que membres de la Société vaudoise de médecine, vous profitez d'un accès privilégié à ces hauts lieux de l'art scénique grâce à un tarif préférentiel sur la carte d'adhérent.

Le prix SVM de ce sésame est de CHF 80.- au lieu de CHF 130.- et il vous permet de découvrir l'ensemble des spectacles durant une année à CHF 16.- la place au lieu de CHF 42.-. Attention, cette offre est valable jusqu'au 31 août 2013.

Pour bénéficier de cette carte d'adhérent SVM, adressez votre demande avec vos coordonnées + le nombre de carte(s) souhaitée(s) par e-mail à chantal@vidy.ch.

Programme sur www.vidy.ch et www.kleber-meleau.ch

Comment rentabiliser votre cotisation SVM?

La Fondation de Prévoyance SVM, gérée par Retraites Populaires, réassurée à 100%, vous offre des solutions très intéressantes, adaptées à vos cycles de vies personnelle et professionnelle.

Pour toutes questions: Dominique Schmid, tél. 021 348 28 90 ou info@svmed.ch



Lu pour vous

Pourquoi le pollen printanier ou encore l'invisible poussière de nos maisons transforment-ils la vie de milliers d'entre nous en calvaire saisonnier ou permanent? Peut-on quelque chose contre un système immunitaire qui se croit attaqué à tort et réagit avec excès? A travers neuf chapitres, ce livre répond aux différentes questions que le lecteur se

pose face à un problème d'allergie. *Les allergies* est le deuxième volume de la série *J'ai envie de comprendre...*

Auteurs: Suzy Soumaille, en collaboration avec Philippe Eigenmann – Commande sur: [www.medhyg.ch/boutique/index.php/catalog/product/view/id/3406/\(language\)/fre-FR](http://www.medhyg.ch/boutique/index.php/catalog/product/view/id/3406/(language)/fre-FR)



Sauver, stabiliser, orienter un patient sont les bases de la médecine d'urgence préhospitalière. Face à ce défi, en très peu de temps et dans des conditions souvent inattendues et parfois dangereuses, l'urgentiste doit faire face à des pathologies extrêmement variées, médicales, chirurgicales, obstétricales ou pédiatriques. e nouveau traité

résume les stratégies de prise en charge et intègre la dimension de médicalisation des secours.

Auteurs: Pierre-Nicolas Carron, Fabrice Dami, Olivier Frei, Marc Niquille, Mathieu Pasquier, Laurent Vallotton, Bertrand Yersin – Commande sur: www.medhyg.ch/mh/livres_revues/articles/urgences_prehospitalieres

Cicéron et Hippocrate

Capacité de discernement d'un patient mineur

C'est au médecin de la déterminer cas par cas

Nathalie Albrecht



Faisant partie des droits strictement personnels au sens de l'art. 19 al. 2 du Code civil suisse, la jurisprudence ainsi que la législation vaudoise (voir références ci-dessous) admettent qu'un patient mineur puisse consentir seul à un traitement médical qui lui est proposé pour autant qu'il soit capable de discernement.

Au sens du droit civil, la capacité de discernement se définit d'une part par la capacité d'apprécier le sens, l'opportunité et les effets d'un acte déterminé (élément intellectuel) et d'autre part, par la faculté d'agir en fonction de cette compréhension raisonnable, selon sa libre volonté (élément volontaire ou caractériel).

Il n'est pas prévu de limite d'âge à partir duquel un mineur est censé être raisonnable. L'appréciation par le médecin doit se faire concrètement, au cas par cas, par rapport à un acte déterminé, en fonction de sa nature et de son importance. Les facultés requises doivent exister au moment de l'acte.

Notons que le devoir du médecin d'informer clairement et suffisamment le patient sur sa pathologie et le traitement proposé devra être respecté pour permettre au mineur de donner un consentement éclairé (les cas d'urgence demeurent réservés).

Ainsi, au vu de ce qui précède, s'il n'existe aucun doute sur la capacité du mineur d'apprécier objectivement les tenants et aboutissants de l'intervention proposée, le mineur est en droit de refuser des soins, d'interrompre un traitement ou de quitter un établissement s'il le souhaite même à l'insu de ses parents et représentants légaux ou contre gré de ces derniers.

Voir arrêt du Tribunal fédéral du 2 avril 2008, 134 II 235 et les références citées; art. 23 al. 1 à 3 de la Loi sur la santé publique du 29 mai 1985, RS 800.01.

svm express

Hôpital Riviera-Chablais

Un nouveau collège des médecins

Le 10 juin 2013, les médecins cadres des Hôpitaux de la Riviera (HR) et du Chablais (HDC) se sont regroupés en association pour créer le nouveau collège des médecins Riviera-Chablais.

La création de cette association a comme objectifs:

- d'adapter la représentation des médecins à l'organisation hospitalière en vue de la fusion des établissements existants début 2014;
- d'assurer la défense des intérêts professionnels de ses membres, tout en préservant l'harmonisation et la cohésion avec leurs sociétés faitières cantonales;
- de tenir compte du caractère intercantonal du futur établissement.

Les buts du collège des médecins sont également:

- de veiller à préserver la liberté thérapeutique;
- de promouvoir la sécurité et la qualité clinique, dans l'intérêt des patients dont les médecins cadres assument la prise en charge;

- de renforcer un lien partenarial entre le corps médical et la direction de l'hôpital.

La création du collège des médecins permettra de faciliter les relations avec la direction du futur Hôpital Riviera-Chablais. Celle-ci disposera en effet d'un interlocuteur unique ayant pleine légitimité pour représenter l'ensemble des médecins cadres de l'établissement.

Le collège des médecins Riviera-Chablais a été fondé sous l'égide du Groupement des médecins hospitaliers (GMH) de la Société vaudoise de médecine (SVM) et avec l'appui de cette dernière.

Renseignements complémentaires: Dr Philippe Saegesser, doyen du collège des médecins Hôpital Riviera - Dr Sébastien Dünner, doyen de l'Hôpital d'Aigle-Monthey - Dr Jean-Joseph Boillat, président du GMH - Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM
E-mail: info@svmed.ch

Les médecins de demain applaudis par leurs pairs

Le 27 mai dernier, la remise des diplômes fédéraux de médecine fut l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle le Dr Stéphane Fournier, président de la volée des finalistes 2012, a prononcé un discours qui a marqué son auditoire. Il y a notamment évoqué les débuts incertains, sanctionnés par les incontournables QCM, les longues heures d'études et les sacrifices consentis tout au long de ces deux mille quatre cents jours, mais aussi la solidarité, les expériences à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS et les fêtes organisées par l'AEML.

Stéphane Fournier relève également qu'«après un retour difficile sur les bancs en début de cinquième année pour une dernière piqûre de rappel suivie d'une très longue session d'examen, les stages ont enfin débuté! Place aux premières expériences cliniques, aux remplacements au pied levé, aux premières nuits de garde imposées. Parallèlement, des choix de spécialisations se dessinent, des premières postulations s'improvisent, mais surtout les vocations se confirment.»



Retrouvez le texte intégral du discours du Dr Fournier sur www.svmed.ch > Publications > Courrier du médecin vaudois.

Campagne de sensibilisation

Somnifères? Pas forcément nécessaires!

Lorsqu'on souffre de troubles du sommeil, la tentation de recourir aux somnifères peut être grande. Prendre ces médicaments n'est pourtant pas un acte anodin.

Le canton de Vaud lance une campagne de sensibilisation auprès des seniors, en collaboration avec le CHUV, la Société vaudoise de médecine, l'Association vaudoise des médecins de famille et la Société vaudoise de pharmacie.

Au fil du temps, de nombreuses personnes remarquent que leur sommeil se modifie, en qualité ou en quantité, et cela peut représenter une souffrance. De nombreuses influences s'exercent sur le sommeil avec l'âge: changement des rythmes de vie et d'activité, réduction physiologique des besoins en sommeil, problèmes de santé physique ou psychique interférant avec l'endormissement ou le maintien du sommeil, médicaments, etc.

Il n'y a pas de réponse toute faite pour la personne âgée qui se plaint de mal dormir. C'est un problème qui doit être évalué de manière globale et traité de manière individualisée. En particulier, l'utilisation éventuelle de somnifères doit être mûrement réfléchie et prévue sur la durée la plus courte possible. En effet, ces médicaments peuvent rapidement induire une dépendance. Même lorsqu'ils sont pris depuis de nombreuses années, ils peuvent être, peu à peu, moins bien tolérés et favoriser alors des chutes et des pertes de mémoire.

Pour informer au mieux les seniors sur ce sujet d'importance, la campagne *Somnifères? Pas forcément nécessaires!* veut encourager et aider les personnes qui en prennent déjà à tenter de réduire progressivement leur consommation. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique cantonale *Viellissement et santé* qui regroupe une série de recommandations pour faire face au vieillissement de la population et à son impact sur l'organisation du système de santé. Son objectif est de renforcer les prestations aux personnes âgées



afin de les maintenir le plus longtemps possible autonomes et limiter ainsi le nombre d'années passées dans une situation de dépendance.

Sous la forme d'affiches et de flyers, l'information sera principalement diffusée par le canal des médecins et des pharmaciens vaudois. C'est un groupe de travail multidisciplinaire, sous la présidence du Prof. Christophe Büla, chef du Service de gériatrie et réadaptation du CHUV, qui a défini les messages de la campagne. L'objectif est de rappeler que retrouver ou conserver un sommeil de qualité est possible à tout âge et que les somnifères ne sont pas des médicaments anodins. Les médecins et pharmaciens proposent ainsi différents conseils simples pour mieux dormir et faire face aux éventuels réveils nocturnes.

Documentation et informations sur www.vd.ch/somniferes

Prochaines parutions

numéro 5/2013 – 28 août

délaï rédactionnel, 8 juillet

numéro 6/2013 – 9 octobre

délaï rédactionnel, 9 septembre

portrait

Dr Pascal Chollet

Le Noé soixante-huitard

Le Dr Pascal Chollet, généraliste à Thierrens, a choisi de nous recevoir dans sa maison à l'orée de la forêt à Ogens. Sûrement parce que cette ferme «Arche de Noé» où bipèdes et quadrupèdes vivent en harmonie est un cadre qui en dit long sur sa personnalité.

«Je suis un vrai campagnard, affirme Pascal Chollet Et un campagnard vaudois, dirons-nous, pas tant à cause de son savoureux accent du terroir mais plutôt de son sens des images insolites comme de son souci de bien raconter les choses, ce qui n'a rien à voir avec la lenteur. Tout au long de notre rencontre, le Dr Chollet émaillera ses propos de nombreuses digressions et d'anecdotes. Né en 1950 à Palézieux, fils de petits commerçants qui se montrent exigeants envers leurs trois enfants, Pascal est un élève doué qui se définit pourtant comme un «cancro performant» trouvant qu'en latin-math-spé, il perd son temps! «Pur produit de Mai 68», cultivant des intérêts éclectiques, il choisit la médecine par... amitié pour trois copains qui, comme lui étaient attirés par cette profession aux aspects concrets et humains.

Habitué à gagner des sous à gauche et à droite, il travaille dès ses études dans la petite unité polyvalente qu'était l'Hôpital de Châtel-Saint-Denis. Il passera par toute la hiérarchie hospitalière depuis le nettoyage des salles d'opération à l'assistanat, en passant par la fonction de veilleur de nuit. Fuyant la ville où il se sent isolé, il vit d'abord dans une ferme à Puidoux, premier lieu qu'il partage avec sa femme. Le jeune couple occupera ensuite une ferme un peu délabrée appartenant au conseiller fédéral Leo Schürmann. «Nous l'avons rendue habitable et, en contrepartie, nous n'avons jamais dû payer de loyer», précise Pascal Chollet.

En 1975, il finit ses études et se trouve bientôt à la tête d'une petite famille composée non seulement de deux enfants mais aussi de chèvres, de poules, d'un coq et d'une vache. Le choix de la médecine générale, près des gens et à la campagne de surcroît, apparaît comme évident. S'il avoue avoir fait «une montagne de compromis» dans sa carrière, il souligne qu'il n'a fondamentalement pas changé d'orientation. Après avoir flirté avec l'idée de rejoindre la coopérative Longo Maï, il s'installera finalement en 1979 à Thierrens, dans un cabinet qui compte aujourd'hui trois médecins et offre un demi-poste d'assistant.

Des sabots, des roues et un gouvernail

L'amour des animaux est au centre de la vie des Chollet. Les enfants ont hérité de ce goût, notamment pour les poneys et les chevaux; ils participent à des concours en Suisse et même en Europe. Plus tard, le Dr Chollet – en compagnie de son



Agnès Forbat



assistante médicale! – pratiquera pendant une dizaine d’années le sport d’attelage à deux chevaux et sera deux fois médaillé de bronze au niveau national. «On a eu dix à douze chevaux ici et nous avons sillonné tout le pays pendant bien des années», précise le Dr Chollet dont la vie familiale s’est organisée autour de cette passion jusqu’en 2000.

Le temps est alors venu pour Pascal Chollet de reprendre la moto qui, sous une forme ou une autre, l’a accompagné depuis son adolescence. Son plaisir n’exclut pas l’esprit de compétition, par exemple sur un circuit avec Jacques Cornu. A plusieurs reprises, il évoque son amitié quasi gémellaire avec le Dr Jean-Dominique Lavanchy qui entraîne les Chollet sous et sur les flots: un brevet de plongée dans les eaux

chaudes est suivi de plusieurs croisières, y compris jusqu’au Groenland. «Et dire que ma femme et moi n’étions montés que sur des bateaux amarrés au port pour déguster une fondue!» raconte Pascal Chollet goguenard mais au fond assez fier de cet exploit dont il a particulièrement aimé l’aspect humain et relationnel. Une aventure qui continue d’ailleurs.

Aujourd’hui, une nouvelle activité occupe grandement le Dr Chollet: ses quatre petits-enfants qui vivent dans la maison jouxtant la sienne. «J’ai toujours dit que je serais un grand-père professionnel», affirme-t-il. Pas étonnant de la part d’un homme qui a privilégié la famille et qui ne fait rien en dilettante!

in fine



Société Vaudoise de Médecine

Formation continue et postgraduée en **médecine d'urgence à domicile** destinée aux médecins de premier recours

En collaboration avec



Programme et inscriptions

Inscrivez-vous en ligne sur www.svmed.ch > Formation continue > Médecine d'urgence

Formation continue

Du 26 au 29 novembre 2013 de 8 h à 17 heures

Format du cours

Le cours sera décliné désormais en deux versions, proposées en alternance. Les années impaires: modèle sur quatre jours consécutifs. Les années paires: sept à huit jours après-midi sur une période de huit à dix mois (2014).

Lieu

Centre de Formation de la Rama à Montheron et CHUV à Lausanne

Accréditation

3 pts/cours. Le cours est accrédité pour la formation continue, ainsi que pour l'obtention du titre FMH en Médecine interne générale.

Tarifs

Pour l'entier du cours 2013 (possibilité de s'inscrire par atelier ou par thème): CHF 850.- membre/CHF 950.- non-membre

Thème: CHF 220.- membre
CHF 280.- non-membre

Atelier: CHF 80.- membre
CHF 100.- non-membre
(Médecine légale et réanimation: CHF 120.- membre/CHF 150.- non-membre)

Inscription par internet sur www.svmed.ch > Formation continue > Médecine d'urgence

Contact

Société vaudoise de médecine
Chemin de Mornex 38 – Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
E-mail: formationcontinue@svmed.ch

Médecins responsables

Dresse Anne-France Mayor-Pleines
e-mail: afmayorpleines@bluewin.ch
Dr Philippe Staeger, SVM, PMU
E-mail: philippe.staeger@hospvd.ch

Thèmes, dates et horaires

Les journées se déroulent en deux temps, de 8 h à 12 h – pause repas – et de 13 h 30 à 17 h. Deux ou trois ateliers ont lieu par demi-journée.

Mardi 26 novembre au CHUV

Matin: Introduction système de garde – Centrales téléphoniques de triage
Après-midi: Basic Life Support – Coma

Mercredi 27 novembre à la Rama

Matin: Pédiatrie 1-2-3
Après-midi: Douleur thoracique – Dyspnée – Arythmie

Judi 28 novembre à la Rama

Matin: Psychiatrie 1-2-3
Après-midi: Médecine légale – Droit médical

Vendredi 29 novembre à la Rama

Matin: Douleur abdominale – Traumatologie – Petite chirurgie
Après-midi: Neurologie 1-2 – Anaphylaxie

Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction

Anne-Catherine Le Beuz/ALB
Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF (Ftc, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV

Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia
Véronique Matthey Di Spirito,
juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page

Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies

© Yves Giroud (dessin)
© Fotolia.com
© CBP

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.



Devenez donateur: www.rega.ch





Des services personnalisés à l'écoute de vos besoins.

VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

Avant d'être des entreprises, nous sommes une association humaine de compétences pour garantir le meilleur suivi biologique et médical des patients et offrir l'outil le plus adapté au corps médical.

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

• LAUSANNE •

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON

*Garantir le meilleur
suivi biologique*

● membres du réseau medisupport